



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique de l'emploi

Question écrite n° 48907

Texte de la question

M. Alain Poyart souhaiterait savoir de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat ou en sont les travaux, législatifs ou réglementaires, destinés à encourager le développement des groupements d'employeurs et à faciliter l'exercice de la pluri-activité et du multisalariat. Or, la contribution des petites entreprises à la croissance de l'emploi est essentielle. Les PME et les entreprises artisanales constituent un gisement d'emplois : plus de la moitié d'entre elles n'emploient aucun salarié. Dans cette optique, si on veut se caler sur le récent axiome du ministère des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat, affirmant que les allègements de charges sociales en faveur des entreprises étaient actuellement la seule réserve de croissance en France, il demande au Gouvernement d'étudier un dispositif spécifique aux PME et aux entreprises artisanales, où se concentrent bien souvent les bas salaires à l'instar de la réduction dégressive et plafonnée des charges sociales dont ont bénéficié certains secteurs industriels (textile, habillement, chaussure, cuir).

Données clés

Auteur : [M. Poyart Alain](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48907

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

Ministère attributaire : petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1038